



COMTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022

LA CADIÈRE d'AZUR

Nombre de membres : **L'AN DEUX MILLE VINGT ET DEUX**
En exercice 29
Présents : 19
Votants : 28

Le jeudi 29 septembre 2022 à : 20 H 30

Le Conseil Municipal de La Cadière d'Azur, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'espace culturel sous la présidence de M. René JOURDAN.

Date de convocation : 22 septembre 2022

**PRESENTS : Mmes – MM - JOURDAN R. - DELEDDA R. - SERGENT C. –
ARLON D. - BONIFAY C. – DULIEUX I. - PARIS F. - GUERIN J.- - F- JUANICO J. -
ALBERTO M. - M. BENOIT M. - MAGNALDI S.- VERHAEGHE M. - MAITRE F. –
– NALBONNE R. - - VIALA A. - VELASCO M.- GIANGRECO C. - COFFINET F. –**

**Avaient donné procuration en vertu de l'article L.2121.20 du Code Général
des Collectivités Territoriales**

M. POUTET Joël	à	Mme PARIS Francine
Mme QUAGHEBEUR Sandra	à	Mme BONIFAY Corinne
Mme FAUVEL Anne-Marie	à	Mme JUANICO Jeanine
M. FERRAND Karim	à	Mme SERGENT Christine M.
M. MARTINEZ Sébastien	à	M. JOURDAN René
M. BOUTEILLE Alain	à	M. DELEDDA Robert
M. PORTE Louis	à	Mme DULIEUX Isabelle
M. LAOUADI Boualem	à	Mme ARLON Daniel
M. SIMON Marcel	à	Mme COFFINET Florence

Monsieur SIMON Marcel est présent à partir de la délibération n° 48/2022

Absente excusée, non représentée : DOSTES Marie-Hélène

Est nommée secrétaire de séance : Mme DULIEUX Isabelle

La séance a été ouverte à 20 h 30.

DELIBERATION N°40/2022 : Approbation des conditions générales d'utilisation (CGU) et conditions de traitement automatisé des données à caractère personnel dans le cadre du règlement général sur la protection des données.

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N°41/2022 : Convention de servitude avec le canal de Provence

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N°42/2022 : Programme ACTEE 2 – Rénovation énergétique

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N°43/2022 : Création d'un poste d'attaché territorial

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N°44/2022 : Signature de la convention avec l'office national des forêts (ONF).

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N°45/2022 : Vote des subventions aux associations locales et extérieures pour l'année 2022.

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N°46/2022 : Adoption d'un fonds de concours avec le SYMIELECVAR Chemin des aires de sainte Madeleine

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N°47/2022 : Admission en non-valeur de créances irrécouvrables

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N°48/2022 : Apurement du compte 1069

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N°49/2022 : Majoration de la part de la taxe d'habitation revenant à la commune sur les résidences secondaires

Adoptée à l'unanimité

Monsieur le Maire donne lecture des décisions de la N°8/2022 à la N°9/2022.

La séance est levée à 21 H 45.